

BORDEREAU DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

Vous avez choisi de soutenir le lycée AMBROISE VOLLARD et nous vous en remercions vivement. Pour pouvoir vous envoyer votre reçu libératoire justifiant de votre versement, merci de nous retourner ce formulaire complété par mail à ce.9740019c@ac-reunion.fr

Nom de votre entreprise :	<input type="text"/>
Rue:	<input type="text"/>
CP/Ville :	<input type="text"/> <input type="text"/>
N° SIRET :	<input type="text"/>
Nom et prénom du contact :	<input type="text"/>
Fonction :	<input type="text"/>
Téléphone/Mail	<input type="text"/> <input type="text"/>
Montant du versement :	<input type="text"/> € de taxe d'apprentissage 2023

MODALITES DE VERSEMENT

- **Par chèque** à l'ordre de : AGENT COMPTABLE DU LYCEE AMBROISE VOLLARD
- **Par virement bancaire** (merci de préciser « TA 13% 2022 » dans la référence du virement) sur le compte :
 - Code banque : 10071 - Code guichet : 97400 - N° de compte : 00001000394 - Clé RIB : 77
 - Domiciliation : TPST DENIS
 - IBAN : FR76 1007 1974 0000 0010 0039 470
 - BIC : TRPUFRP1
 - Titulaire du compte : LYCEE AMBROISE VOLLARD

Votre contact :

Fabrice DE PEINDRAY, Directrice déléguée aux formations professionnelles et technologiques
ddfpt.9740019c@ac-reunion.fr

LYCÉE AMBROISE VOLLARD
3 AVENUE SOWETO
TERRE SAINTE
97410 SAINT PIERRE
TEL : 02-62-96-23-50

Mail : ce.9740019c@ac-reunion.fr
SIRET : 199 740 192 00018